



<https://www.facebook.com/pg/BFCS-1663417883705066>



Organise un CNFT 2 à EU

OPEN DOUBLE ET SIMPLE Le SAMEDI 4 AVRIL 2020

TOURNOI CNFT 2

(Comptant pour le classement national de football de table)

Salle 2000
Impasse Hélène Boucher
76260 EU

Pour tout renseignement :

Mickael LAMBEAU
tél : 06.15.47.10.47
micka80880@hotmail.fr



FFFT



FFFT

www.francebabyfoot.com

PRESENTATION

Le **BABY FOOT CLUB SPORTIF** vous propose de participer à un tournoi, classé **CNFT 2**.

Cet open CNFT 2 compte pour le classement National.

Cet Open CNFT 2 aura lieu le :

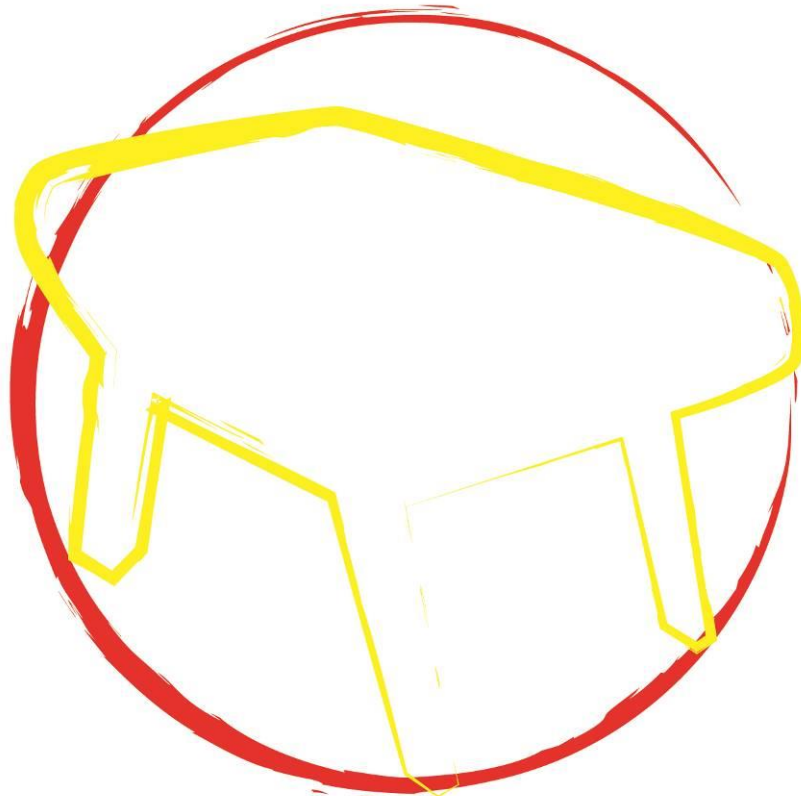
Samedi 4 AVRIL 2020

**Salle 2000
Impasse Hélène Boucher
76260 EU**

Le tournoi débutera par un simple dès **9h00**, et le double à **14h00**.

Cet Open CNFT 2 est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Football de table.

Nous mettons à leur disposition **6** Baby-foot **BONZINI ITSF** ainsi qu'une buvette et un coin repas afin que toutes les conditions soient réunies pour le bon déroulement du tournoi.



DEROULEMENT

Pour le tournoi simple :

- Début du tournoi **9h00 précise** (les joueurs sont invités à vérifier leur inscription jusqu'à **8h30** à la table de marque).
- 4 matchs de qualifications, en une manche de 7 points secs (pas de points d'écart), tout le monde est qualifié sauf si plus de 64 joueurs. Ensuite selon le choix de l'organisateur, une manche sèche à 10 pour les 32^{ème} de finale puis trois manches gagnantes de cinq points (deux points d'écart à la belle avec un maximum de huit points).

Pour le double :

- Début du tournoi à **14h00 précise**.
- 4 matchs de qualifications, en une manche de 7 points secs (pas de points d'écart), tout le monde est qualifié sauf si plus de 64 joueurs. Ensuite selon le choix de l'organisateur, une manche sèche à 10 pour les 32^{ème} de finale puis trois manches gagnantes de cinq points (deux points d'écart à la belle avec un maximum de huit points).

Les phases éliminatoires se jouent en simple KO (élimination directe). Aucune inscription (en double comme en simple) ne sera acceptée au-delà de **9h00**. Les inscriptions reçues après la date butoir **Lundi 30 MARS 2020** seront majorées de 50%.

La date limite des inscriptions sans majoration est fixée au :

Lundi 30 MARS 2020

(Cachet de la poste faisant foi)



INSCRIPTIONS

a) Dispositions générales

Les inscriptions au tournoi devront se faire à l'avance, la date butoir étant le lundi précédant le tournoi (cachet de la poste faisant foi). Une seule inscription par équipe ou joueur sera autorisée.

Une **majoration de 50%** sanctionnera les inscriptions enregistrées après la date butoir (et jusqu'à **8h30** le samedi). Cette somme sera conservée par l'organisateur.

La compétition se déroulera en respectant les règlements officiels en vigueur (règlement sportif, code sportif).

- Montant des inscriptions :

Joueurs Elite et Pro Elite : **20 €**

Joueurs de Série A et B : **15 €**

Joueurs de Série C : **10 €**

- Les dotations aux joueurs seront reversées directement par l'organisateur, sous couvert de la ligue et de son délégué, le jour du tournoi, sachant que le club conserve 20% du montant total des inscriptions.

b) Dotations

Les proportions aux dotations sont toujours les mêmes quelque soit le nombre de participants et respectent le tableau suivant, que ce soit en double ou en simple :

<u>RANG</u>	Dotations (en % des inscriptions)
1 ^{er}	25%
2 ^{ème}	15 %
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	20% (2x10%)
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	20 % (4x 5 %)
Part club	20 %
TOTAL	100 %



REGLEMENT

Il est demandé à chaque président de club d'effectuer les inscriptions en ligne via FAST et d'envoyer un chèque global à l'ordre du BFC avant **Lundi 30 MARS 2020** à l'adresse suivante :

BABYFOOT CLUB DE LA SOMME

Chez David VORREITER

172 rue de Friaucourt

80880 Saint Quentin La Motte

Par virement sur le compte suivant : Nom + club à préciser dans le « Motif »

IBAN : FR76 1562 9026 3900 0202 2550 191

BIC : CMCIFR2A

Pour tout renseignement :

Mickael LAMBEAU

tél : 06.15.47.10.47

micka80880@hotmail.fr



CODE SPORTIF

Art. 1.2.01- respect des règlements

Le simple fait de s'engager dans une épreuve implique que l'on en accepte toutes les dispositions réglementaires.

En cas d'infraction, un joueur peut être disqualifié et, le cas échéant, être passible d'une sanction disciplinaire.

Art. 4.1.02- conditions de participation

Tout joueur titulaire d'une licence établie régulièrement au millésime de l'exercice en cours peut participer aux tournois du circuit Open CNFT 2 (cf. article 1.1.04).

Les joueurs doivent impérativement s'inscrire auprès du Responsable de l'organisation du tournoi dans les délais fixés par lui.

Arbitrage :

L'intégralité du tournoi y compris les phases finales se jouera en auto arbitrage. En cas de litige, si un joueur demande un arbitre, un appel sera fait. Si un des arbitres présents souhaite arbitrer, il le pourra mais sans aucune contrepartie financière. A défaut le directeur du tournoi viendra arbitrer le match (dans la mesure où il n'est pas déjà pris).

Droit à l'image :

En s'inscrivant à ce tournoi, les joueurs autorisent la libre utilisation des photos et vidéos, faites lors de l'événement, à des fins éducatives et promotionnelles (médias et Communication numérique).



CONSIGNES

Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées.

Il ne sera admis aucune dégradation dans l'enceinte de la salle.

Toute personne prise à endommager le matériel ou une partie des locaux sera exclue du tournoi.

Il sera par ailleurs interdit de fumer dans l'espace de jeu.

La tenue sportive est obligatoire.

Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement officiel de la FFFT en vigueur.



Pour tout renseignement :

Mickael LAMBEAU

tél : 06.15.47.10.47

micka80880@hotmail.fr

LOCALISATION

